

Pistes de réflexion sur l'Europe

Les questions européennes ont été traitées de façon secondaires lors de notre dernier congrès faute d'une réflexion à proprement parlé sur cette thématique. Il s'agit donc aujourd'hui de voir comment l'UE s'ancre dans le nouveau rapport géopolitique mondial mais également quelles sont les différentes conséquences des directives européennes sur la vie quotidienne des jeunes (emploi, éducation, immigration...). En outre, la montée de l'extrême droite en Europe et le nouveau rapport de force interne à l'UE doit également être analysé.

Le non français au Traité Constitutionnel Européen en 2005 a donné aux questions européennes une place importante dans l'activité de notre mouvement sur le plan international. Toutefois, nous n'en avons pas fini avec l'Europe libérale. Lors du Conseil coordinateur de la FMJD à Paris en novembre 2009 le constat est clair : un taux de chômage des jeunes qui s'élève à plus de 20% dans la majorité des pays européens avec une pointe à 38% en Espagne, plus d'un million de personnes qui ne savent pas si elles vont conserver leur emploi d'ici un an au Portugal, ou encore 62% des jeunes diplômés depuis 2008 en France qui n'ont toujours pas trouvé d'emploi un an après.

La directive Bolkenstein, qui était l'un des aspects les plus contestés Du projet de constitution, a été rapidement entérinée par un vote au Parlement Européen. De plus, le projet constitutionnel rejeté en 2005 par les peuples français et néerlandais a été resservi à tous les peuples de l'Union Européenne sous la forme du traité de Lisbonne.

En France, comme dans la plupart des pays européens, Nicolas Sarkozy a fait passer le Traité de Lisbonne en force par la voie parlementaire réunissant les deux chambres du parlement français en congrès à Versailles en février 2008 pour sa ratification. L'Irlande, qui avait rejeté une première fois ce texte fin 2007 par référendum, s'est trouvée contrainte et forcée d'organiser un nouveau référendum en octobre dernier par les autorités de l'union. Ce déni de démocratie comme le refus de prendre en compte ce qui s'est exprimé au printemps 2005 en France et aux Pays-bas, mais aussi

dans les élections dans d'autres pays ne peuvent qu'aggraver la crise de confiance et de légitimité que traverse la construction européenne.

- **Comment lutter efficacement contre la précarité de la jeunesse en Europe ?**

Quel poids du traité dans la marchandisation des savoirs et la précarisation des jeunes?

- **Quelles campagnes et initiatives avons-nous besoin de mener à l'échelle européenne ?**
- **Comment amener la jeunesse à se saisir à nouveau des enjeux européens, et à reprendre sa place dans le débat sur la construction européenne qui lui a été confisqué ?**

Si les termes qui fâchent comme « concurrence libre et non faussée » n'apparaissent pas dans le texte, l'idéologie libérale est toujours là. Sur le plan économique, le traité prévoit une disparition progressive des services postaux nationaux, des systèmes de sécurité sociale... au profit d'une « harmonisation européenne » par le bas bien entendue. De plus, l'idée d'Europe forteresse est encore plus présente. En effet, le traité prévoit un renforcement considérable des contrôles de police aux frontières de l'espace européen. Sarkozy veut étendre la chasse aux migrants imposée en France par la loi CESEDA, le traitement de plus en plus inhumain à l'égard des étrangers non-communautaires associé au débat sur l'identité française et la création du ministère de l'immigration et de l'identité nationale, à tout le territoire de l'Union. Ceci se caractérise par la directive de retour également appelée directive de la honte, votée il y a quelques mois par le parlement européen. . La charte des droits fondamentaux, qui était la deuxième partie du projet de constitution, est réduite à un seul article dont le contenu est extrêmement flou. De plus, l'Angleterre qui avait jugé la constitution trop contraignante sur le plan social, sera dispensée d'appliquer ce nouveau traité dans son ensemble. Par exemple, elle pourrait ne pas reconnaître le droit de grève. En France, des réformes telles que le service minimum, le contrat de travail unique ou encore la réformes des universités, seront totalement légitimées par ce traité. Il faut d'ailleurs rappeler que 80% des lois adoptées en France sont issues de directives européennes. Cette main-mise des autorités de l'Union sur les orientations politiques nationales apparaît aussi dans l'éducation. La commission européenne, constituée de technocrates non-élus par les peuples européens mais nommés par les États membres de l'Union, a un pouvoir décisionnel dans les programmes éducatifs nationaux, leurs permettant de véhiculer une culture dominante jusque dans nos contenus de formations.

- **Comment devons-nous porter nos propositions sur les nouveaux droits pour les jeunes, les pôles de services publics européens ou encore l'emploi et la formation sur le plan européen?**
- **Quelle est la pertinence du cadre national que l'on donne à nos luttes notamment quand les causes sont extra-territoriales?**
- **Comment lutter efficacement pour une Europe démocratique à tous les niveaux?**
- **Comment analyse-t-on les nouveaux rapports de forces internes à l'Europe: monter de l'extrême droite, de la religion et nouvelles tensions entre pays ? Comment analyse-t-on les résultats des dernières élections au niveau européen et leurs conséquences?**

La question de la sécurité et de la défense

« *Organisation qui contraint un gouvernement à faire ou ne pas faire quelque chose* » voici en substance la définition d'une organisation terroriste pour l'union européenne (loi cadre 2002). Alors que la France est hantée par le spectre de « l'ultra-gauche », que les lois Perben Sarkozy permettent une garde à vue de 96 heures sans avocats et de dépouiller toute la vie privée des suspects de « *terrorisme* », l'union européenne s'aligne sur le Patriot Act des USA pour sa politique de sécurité intérieure. Alors que les chiffres montrent que la politique du « tout sécuritaire est non seulement un échec mais participe aux déséquilibres de la paix civile, notre gouvernement nous cache les véritables buts de leur politique : la peur, l'ordre moral, bref le contrôle. Par des moyens détournés ont cherché à atteindre les organisations politiques, les syndicats et les associations; on remet en cause le droit de grève et la liberté d'expression.

Les grandes manifestations dans le monde deviennent le laboratoire des nouvelles technologies anti-émeutes (Seattle, Strasbourg, Pittsburgh, ...). Les anciens complexes militaro-industriels hérités de la seconde guerre mondiale deviennent des complexes militaro sécuritaires.

C'est sous le prétexte de sécurité internationale que la France a réintégré le commandement militaire de l'OTAN, qu'elle prévoit 30 000 hommes déployables sur le territoire national en cas de crise sociale majeure. C'est avec cette justification qu'elle aide l'armée israélienne en renforçant le blocus militaire de Gaza sans vote parlementaire.

- **Où en est l'impérialisme européen ?**
- **De quelles institutions européennes avons-nous besoin pour permettre à l'Europe de promouvoir la paix dans le monde, la libre circulation des individus, la solidarité internationale, la démilitarisation et la décolonisation notamment en Palestine ?**

Par ailleurs, le déni de démocratie continue. Un président de l'Union Européenne ainsi qu'une responsable des affaires étrangères de l'Europe ont été élus fin novembre 2009 par les membres du conseil européen de Bruxelles, sans que les citoyens de l'Union aient leur mot à dire.

Une fois de plus, on peut dire que nous sommes aux antipodes de l'Europe à laquelle nous aspirons, à savoir une Europe sociale et solidaire, faite par et pour les peuples qui la composent, une Europe ouverte sur le monde afin de promouvoir la paix, la solidarité internationale, le respect des droits de l'Homme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, avec des institutions et un fonctionnement démocratisé. C'est, du moins, ce que disent les orientations qui figurent dans la résolution adoptée lors de notre dernier congrès en 2006.

- **Nous avons évoqué plus haut les institutions européennes. Devons-nous, comme nous le faisons en 2006, défendre l'idée d'une profonde réorientation des institutions européennes afin de les démocratiser et de garantir aux peuples européens leur participation pleine et entière dans le fonctionnement de l'Union Européenne ? Où considérons-nous au contraire que ces institutions soient immuables et qu'il faille, par conséquent, exiger la création de nouvelles institutions européennes ?**
- **Comment devons-nous analyser la question fondamentale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, face au processus de balkanisation à l'Est de l'Europe (Ossétie du Sud, Abkhazie, Kosovo...) – un processus largement soutenu par l'Union Européenne impérialiste ?**
- **Comment devons-nous travailler nos relations avec un plus large nombre d'organisations européennes afin d'élaborer ensemble des perspectives communes ?**